

Calendrier de facturation 2023-2024

L'état de compte est payable tous les 20 du mois.
Il est transmis par courriel habituellement, le mercredi de la 2^e semaine du mois.

Date d'envoi du courriel :	Période de facturation	Date limite du paiement
6 septembre	24 août au 29 septembre	20 septembre
11 octobre	2 octobre au 29 octobre	20 octobre
8 novembre	30 octobre au 26 novembre	20 novembre
13 décembre	27 novembre au 22 décembre	20 décembre
10 janvier	8 au 26 janvier	20 janvier
14 février	29 janvier au 1er mars	20 février
13 mars	4 au 29 mars	20 mars
10 avril	2 au 26 avril	20 avril
8 mai	29 avril au 31 mai	20 mai
12 juin	3 au 26 juin	20 juin